Un aéroport va être construit au Tir à Loques, à Flers

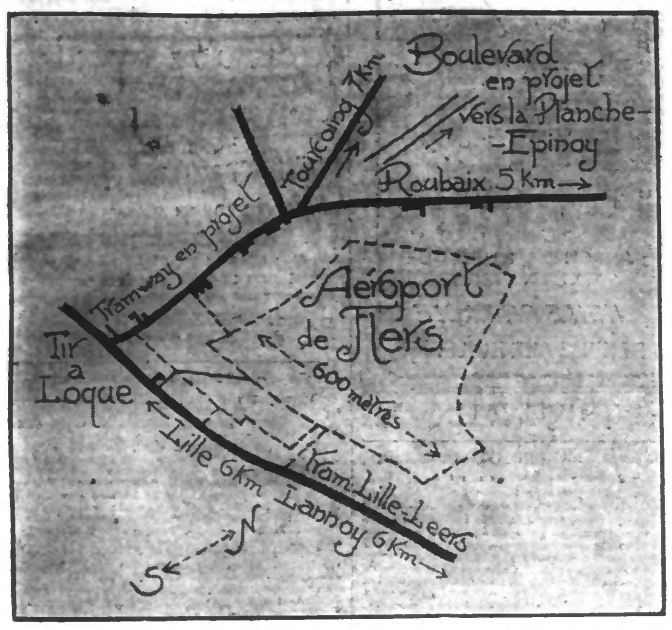

Il est une plaine aux environs immédiats le Roubaix où l'œil n'aperçoit jusqu'aux extrêmes limites de l'horizon que des champs, quelques arbres ,quelques toits disséminés dans la campagne. Le regard n'est arrêté par aucune usine, aucune cheminée.

C'est là que le désir passionné de trouver, aux environs de Roubaix, un terrain susceptible de devenir un champs d'aviation a amené d'anciens pilotes de notre ville. Le site leur a plu ; les abords dégagés et l'immensité de la plaine les ont séduits et, avec la foi qui les anime, ils ont immédiatement entrepris des démarches pour se rendre acquéreurs à cet endroit d'un terrain qu'ils veulent aménager en aéroport.

Il nous semble inutile d'indiquer ici les pourparlers laborieux qu'ils ont entrepris pour arriver à ce but. Le résultat seul importe. Ils possèdent actuellement les options nécessaires à l'achat à Flers, au Tir-à-Loques, d'un terrain admirablement placé, donnant des lignes d'envol de six cents mètres dans tous les sens et, profitant pour la sécurité des pilotes, des immenses étendues non bâties qui l'entourent.

L'aéroport de Flers est situé au centre géométrique des villes de Lille, Roubaix et Tourcoing ; son accès est facile par le tramway, la ligne Lille-Leers et le tramway Monoy. D'autre part, la commune de Flers a prévu la création d'un boulevard qui relierait directement Flers-Bourg au Grand-Boulevard et qui aboutirait directement à la Planche-Epinoy, et sur lequel une ligne de tramway serait créée. Nous donnons, d'ailleurs, l'emplacement exact du terrain, avec ses voies d'accès actuelles et futures.

L'aérodrome appelle la ligne aérienne. Des démarches vont être entreprises incessamment près des Compagnies françaises et anglaises d'aviation pour faire passer par le Nord de la France les lignes aériennes. Ce sera l'aller e le retour à Londres dans la même journée, l'accès facilité au Havre et à Strasbourg, la liaison assurée avec les grandes lignes internationales, ce sera la visite presque journalière de touristes, d'hommes d'affaires étrangers. Le commerce et l'industrie seront bénéficiaires de la création de cet aéroport ; les déplacements longs et fréquents des chefs d'entreprise de notre région et de leurs collaborateurs principaux justifient amplement l'installation de lignes aériennes avec escale ou point de départ et d'arrivée aux abords de notre ville.

D'autre part, les acquisitions d'avions par des particuliers, encouragées par des primes de l'Etat, sont déjà une réalité. Des commandes d'avions pour des habitants de notre ville ont été passées, et les propriétaires qui ne disposent pas d'un terrain suffisant pour le départ et l'arrivée de leurs appareils ne manqueront pas de les abriter dans les hangars aménagés à Flers.

Enfin, les sociétés françaises et touristiques d'aviation françaises et étrangères, sachant qu'elles trouveront à Flers un abri sûr, ne manqueront pas d'y envoyer leurs pilotes et leurs adhérents.

LES ASSURANCES SOCIALES ET LES ANCIENS COMBATTANTS

La société de secours mutuels « La Famille » nous prie d'insérer :

De tous côtés, on nous demande des renseignements sur la situation des anciens combattants vis-à-vis des Assurances Sociales. Nous indiquons ci-après d'une façon aussi précise que possible ce qu'il en est :

1o L'article 31, paragraphe 5, de la loi des Assurances Sociales dit que les anciens combattants et victimes de la guerre, les veuves et orphelins de guerre, les ascendants des militaires morts pour la France, qui se seront inscrits avant le 1er juillet 1930 à une caisse autonome de retraites et qui y auront effectué au moins un versement, auront droit aux majorations de l'Etat ; 25 à 60 0/0 suivant l'âge, sur les sommes versées par eux au compte des Assurances Sociales.

2o Il résulte de cette situation que les anciens combattants, futurs assurés obligatoires ou facultatifs, inscrits avant le 1er juillet à une caisse de retraites, auront droit aux majorations de l'Etat pour autant qu'ils aient effectué un versement ayant le 1er juillet.

3° Ce versement ne devra être fait qu'une seule fois, et pour que l'ancien combattant bénéficie du maximum d'avantages, il faudra verser l'une des sommes ci-après :

34 fr. 22 pour ceux qui gagnent moins de 8 fr. par jour; 143 fr. 40 pour ceux qui gagnent de 8 à 15 fr.; 242 fr. 60 pour ceux qui gagnent de 15 à 20 fr.; 421 fr. 80 pour ceux qui gagnent de 20 à 30 fr.; 523 fr. pour ceux qui gagnent plus de 32 fr.

Cette somme comprend la participation statutaire légale aux frais de gestion et le droit d'entrée.

4° Evidemment les majorations de l'Etat porteront sur cette somme qui constituera une rente particulière qui s'ajoutera à celle des Assurances Sociales, laquelle, grâce au versement de cette somme, sera majorée du pourcentage prévu que nous rappelons ci-après :

Pour les combattants qui ont moins de 50 ans, 25 0/0; — Pour ceux qui ont de 50 à 51 ans révolus, 30 0/0; — Pour ceux qui ont de 52 à 53 ans révolus, 35 0/0; — Pour ceux qui ont de 54 à 55 ans révolus, 40 0/0; — Pour ceux qui ont de 56 à 57 ans révolus, 45 0/0; — Pour ceux qui ont de 58 à 59 ans révolus, 50 0/0; — Pour ceux qui ont 60 ans et plus, 60 0/0.

5° Les inscriptions peuvent se faire à n'importe quelle caisse autonome. Notre Caisse autonome Mutualiste Familiale du Nord de la France, (Secrétariat: 36, rue des Carliers, Tourcoing) accorde aux anciens combattants tous les avantages et majorations prévus par les lois, au même titre que toutes les autres caisses autonomes de retraites.

6° Nous rappelons que ces avantages particuliers s'entendent non seulement aux anciens combattants, mais aussi aux veuves de guerre, aux orphelins de guerre, aux ascendants de militaires morts pour la France.

Pour tous renseignements, s'adresser : 36, rue des Carliers, Tourcoing, ou dans toutes les sections locales de la Mutuelle « La Famille ».

Renseignements gratuits et inscriptions.

La loi des Assurances sociales

Les maxima de salaires des bénéficiaires

Paris, 15 mai. — L'« Officiel » publie aujourd'hui le décret portant de 15.000 à 18.000 francs, ainsi que nous l'avions annoncé, le chiffre limite du salaire ou de gain annuel prévu aux articles 1er, paragraphe 2, et 37, paragraphe 1er de la loi du 5 avril 1928, modifié dans les villes de plus de 200.000 habitants et dans les circonscriptions industrielles entourant les villes déterminées : Lille, les cantons de Lille, les cantons de Roubaix et de Tourcoing.

CHEMIN DE FER DU NORD

Principales modifications apportées au service des trains à partir du 15 mai

« Parmi les nombreuses modifications dont le détail, par lignes, est donné plus loin, nous notons particulièrement :

La circulation tous les jours, (au lieu du mercredi et du samedi seulement) pendant la période du 15 mai au 6 octobre inclus, des trains :

2.233 Dunkerque (départ 9 h. 41), Lille (arrivée 14 h. 19).

2.236 Lille (départ 17 h. 16), Dunkerque (arrivée 18 h.50).

2. La mise en marche de nombreux trains nouveaux : entre Paris-Liège et vice-versa pendant l'Exposition de Liège; entre Paris, Etaples, Boulogne, pendant la saison balnéaire; départ de Paris le samedi avec retour le lundi au départ de Boulogne; entre Ostende et Lille, les lundis, du 7 juillet au 15 septembre; entre Tourcoing-Anvers et vice-versa, à l'occasion de l'Exposition d'Anvers; entre Dunkerque, Adinkerque, Armentières, Le Touquet, Comines-Belgique, etc.

Nous notons encore le prolongement sur Valenciennes, du train de théâtre quittant Lille à minuit, dans la nuit du dimanche au lundi, ainsi que des accélérations extrêmement sensibles des trains Paris-Lille-Tourcoing et vice-versa. Ainsi, le trajet Paris-Lille se trouve réduit de 35 minutes pour le train 317, et de 3 h. 08 pour le 331.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, vendredi 16 mai :

Aujourd'hui, saint Jean Népomucène; demain, saint Pascal.

Bulletin météorologique pour la journée du 16 mai (Région Nord) : Temps médiocre, généralement couvert ou très nuageux; quelques pluies intermittentes; vent d'Ouest, 3 à 7 mètres; même température; le maximum de température sera stationnaire.

Consultations de nourrissons du Comité Roubaisien de l'Enfance: 16 h., local de la Goutte de lait.

Cirque Fourtier: à 20 h. 15 à l'Hippodrome.

La Société des Médaillés du travail du commerce et de l'industrie de Roubaix

Fondée en 1894, par M. Boulin et comptant à l'origine soixante-dix membres, la Société

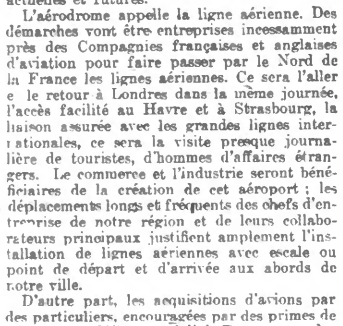

(Photo Clément.)

M. L. DUPONT

des Médaillés du Travail du commerce et de l'industrie de Roubaix atteint à l'heure actuelle le nombre respectable de 1.100 sociétaires.

Et c'est justement pour se féliciter d'avoir doublé le cap des 1.000 adhérents que la société a organisé de grandes fêtes pour le dimanche 18 mai.

Le président actuel, M. L. Dupont, assume cette charge importante depuis 1920, année où il succéda à M. Alphonse Dutoit. On peut dire que cette année-là fut une date importante dans l'histoire de la société.

En effet, sur l'initiative de son président, qui s'en ouvrit d'ailleurs à M. Eugène Motte, président d'honneur, fut précisé le but de l'association, à savoir l'aide à apporter aux sociétaires dans le besoin et les moyens de l'atteindre.

Mais dans ce sens il y avait encore beaucoup à faire et depuis deux années le Consortium de l'Industrie Textile prête généreusement son concours pécuniaire à la société, l'aidant dans toutes ses manifestations, créant des secours pour les familles des défunts et des rentes de 40 francs par mois pour les médaillés totalisant cinquante ans de présence dans la même usine, faveur qui, depuis le mois de janvier, s'étend même à ceux qui ont quarante ans de présence et leur vaut une rente mensuelle de 20 francs.

D'ailleurs, l'entr'aide est de rigueur chez les Médaillés et chaque mois les vieux amis — leur moyenne d'âge dépasse cinquante-cinq ans — se réunissent autour des tables du siège pour jouer aux cartes ou se livrer à quelque autre divertissement.

Si le plus jeune des sociétaires n'a que quarante-huit ans, les deux plus âgés dépassent les quatre-vingts ans avec soixante-cinq ans de présence dans la même usine, chiffre atteint par MM. Arthur Her et Emile Delmotte, apanage dont ils ont le droit d'être fiers.

Quand on songe que pour être médaillé il faut témoigner d'au moins trente ans de présence dans le même établissement commercial ou industriel, on peut assurer que la plus belle réserve de la Société des Médaillés réside dans les siècles de labeur dévoué que totalise la masse de ses adhérents.

A cette simple remarque, on ne s'étonne plus que le Comité d'honneur ait réuni les noms de MM. Eugène Motte, Joseph Wibaux, Vanoutryve, César Pollet, Elisé Duhamel, Jules D'Halluin, etc..., tous heureux de donner là une preuve de l'attachement qu'ils portent à ceux qui ne leur ont pas ménagé leur travail et leur peine.

Nul doute que la fête du millième sociétaire n'éclipse par son éclat celle du trentième anniversaire de la société, qui fut célébré en 1924.

HALLE FLIPO. — Beurre, 16.50; extra, 17.75 et 21. Café 16.75. Gruyère 13. Biscuits, 6.50 à 11.

DE LA LANCE A... LA TRUELLE

Le meilleur moyen de lutte contre la cherté de la main-d'œuvre n'est-il pas de faire soi-même le travail qu'on devrait payer à d'autres.

C'est ce qu'a pensé un caporal de sapeurs-pompiers, M. Ferdinand Delrue, ancien maçon de son état qui a résolu d'élever tout seul sa propre habitation en n'ayant recours qu'aux offices indispensables du menuisier et du couvreur. Maison très coquette en vérité, virtuellement achevée maintenant et située rue Santos-Dumont.

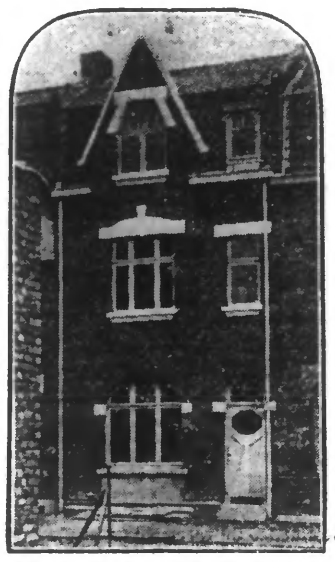

LA MAISON CONSTRUITE PAR M. DELERUE

Agé de 34 ans, appartenant au corps des sapeurs-pompiers depuis dix ans, M. Delrue est marié et père d'une petite fille de sept ans. La maison abritera amplement son ménage; elle a 5 mètres de façade, 21 mètres de profondeur, avec trois larges pièces en bas, deux chambres au premier, une chambre à la mansarde, bien éclairées toutes trois.

Voici un an et demi que l'heureux propriétaire ayant acheté son terrain a commencé à édifier sa maison. Profitant de ses jours de congé, il a posé près de 40.000 briques, maçonné, plafonné, carrelé, si bien qu'il peut se vanter d'être le principal, sinon l'unique artisan de l'édification du bâtiment.

Travaillant d'après les plans d'un architecte, le sapeur-pompier-maçon a mené à bien son ouvrage d'où la fantaisie n'est pas exclue et il compte bien que sa maison sera entièrement achevée à la fin du mois quand elle sera pourvue de l'eau, du gaz et de l'électricité.

Puisse-t-il y couler d'heureux jours avec, en tout cas, la satisfaction d'avoir bien mérité de se reposer dans un « home » dû à sa propre initiative et à son travail personnel.

LE PLUS GRAND CHOIX des meilleurs **Phonographes portatifs** ou coffrets **Gramo, Columbia, Erard, Odéon,** etc.... **SCRÉPEL-POLLET,** 138, 138, Grande-Rue, Roubaix. (Tél. 4.34). Immense assortiment de disques. 36748

UN PORTRAIT ORIGINAL DU MARÉCHAL FOCH

On peut admirer à nos vitrines un portrait sous verre du maréchal Foch. Son originalité réside dans ce fait que le dessin est, par lui-même, une merveille de calligraphie.

Un ingénieux — et combien patient artiste — a retracé à la plume la vie glorieuse du maréchal, et le renforcement combiné des mots tantôt écrits en caractères gras, tantôt atténués en caractères maigres, qui semblent être à première vue un indéchiffrable puzzle, est en réalité une succession de termes heureusement disposés et tels qu'ils réalisent enfin le portrait légendaire du chef des armées alliées.

Le tableau que nous exposons est le dixième de la série tirée de l'original par procédé lithographique, les neuf premiers ayant été offerts à la Commission interalliée.

Il est la propriété de M. Delerue, 21, rue d'Alger, à Roubaix, qui le tient de son fils domicilié à Paris.

L'auteur en est un Russe réfugié à Paris, qui se voua pendant six mois à cette œuvre de longue patience.

Cette sorte de mémorial calligraphié reproduisant minutieusement les traits du maréchal, par la conscience qu'y a apportée l'artiste lui donne droit à notre admiration.

Chef-œuvre d'application acharnée et délicate qui nous parle de Foch en même temps que, par une étrange surimpression, Foch semble nous parler...

De la phrase initiale « né à Tarbes, le 2 octobre 1851 » à la dernière ligne « ..sous le dôme glorieux des Invalides... », une irrésistible et puissante évocation du chef aimé surgit de la double et fascinante magie du mot et de l'image.

R.

LA GALERIE D'ART MODERNE, 3, Parvis Saint-Maurice, présentera du **Vendredi 16 au Mercredi 28 mai inclus,** l'exposition du **Peintre Selmy,** professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Lille.

Elle comprendra une sélection de Peintures **Paris, Languedoc, Afrique.** 36751d

Au Cercle polyglotte

Ce soir vendredi, à 20 h. 30, aura lieu une réunion très importante de la section anglaise. Au programme: entretien suivi de débat contradictoire par MM. Maggy et Scott et les membres de la section. Choix de sujets de grand intérêt pour les prochaines séances.

Une communication sera faite sur la grande excursion à Anvers et sur la nouvelle installation pour la projection de films spéciaux. La Commission compte sur une très nombreuse assistance.

Book Meyerbeer, présenté sur toutes tables. 4d

TONDEUSES A GAZON, toutes marq. Pièces rechange. **L. Sandevoir,** 350, rue Lannoy. 36733d

Un beau succès artistique

M. Constant Cléty, artiste peintre, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille, vient d'obtenir la médaille d'or au Salon des Artistes français, où il expose en ce moment deux toiles importantes, l'une intitulée: « Le toast », l'autre représentant le portrait de M. Jooris, entouré des membres de sa famille.

Nous sommes heureux de féliciter M. Cléty de cette haute distinction si méritée.

MAISON RAMMAERT-JEU, 23, Grand'Place, Roubaix : Très joli choix de **Tissus et Soieries** pour **Toilettes d'Eté, Robes Mousseline** et **Lingerie pour 1re Communion.** — Le Jeudi, ballons aux enfants. 36753

A l'Association des hommes de la paroisse Saint-Jean-Baptiste

Aujourd'hui vendredi, à 20 h., en l'église Saint-Jean-Baptiste, aura lieu une conférence apologétique du plus haut intérêt qui sera donnée par le R.P. Lemarchand, éminent orateur. Cette conférence est réservée aux hommes et aux grands jeunes gens qui sont cordialement et instamment invités à y assister. Exceptionnellement, il ne sera pas envoyé de convocations personnelles, la présente communication en tenant lieu.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de M. Louis Corbeaux, pharmacien, 11 bis, rue de Lannoy, décédé à Neuilly-sur-Seine. 35689d

Le concours annuel de la Société de Géographie

Le concours annuel de Géographie organisé entre les divers établissements de la région du Nord a eu lieu jeudi 15 mai, de 8 h. à midi.

Pour Roubaix où concouraient seulement les élèves de l'Enseignements primaire supérieur et élémentaire, la Municipalité avait mis gracieusement à la disposition des organisateurs, les locaux de l'école communale des filles de la rue Saint-Vincent de Paul. Voici les questions qui ont été posées aux garçons et aux filles :

Enseignement primaire supérieur: Première année: Climat et hydrographie de l'Afrique avec croquis des fleuves. — Deuxième année: La géographie économique des Iles Britanniques avec croquis. — Troisième année: Les Pyrénées avec croquis.

Enseignement primaire élémentaire. Cours complémentaire et supérieur: Le Massif Central, croquis.

Cours moyen: Les côtes de France, croquis.

DRAPS de LIT. L. Cavelle, 73, r. Nain 40033

Le gala de la Ménagerie française au profit des Mutilés

C'est ce soir, à 20 h., qu'aura lieu le grand gala offert par la direction de la Grande Ménagerie française au profit de la caisse de secours des mutilés, le programme sera des plus variés et comprendra notamment plusieurs exhibitions de boxe entre les Panneloupe, Fiévet, Vandecheren, Batiss. C'est au cours de cette représentation que M. Dhollander, mutilé de guerre, entrera dans la cage aux lions et dégustera une coupe de champagne en compagnie du dompteur Marco. On peut retirer des tickets à l'avance au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance.

LES FABRIQUES D'APPAREILLAGE ET DE CABLES ÉLECTRIQUES DU NORD désireux d'éviter tout mécompte à leurs clients, les informent qu'elles n'ont aucune succursale à Roubaix.

Leur seule maison de vente pour la région du Nord est toujours située à **Lille, 1 et 3, rue Sans-Pavé,** leur siège social. C'est uniquement là qu'ils trouveront les fils et câbles fabriqués à l'usine de Croix, dans la seule câblerie située en plein centre de la région la plus industrielle du Nord ; l'appareillage électrique de qualité qu'ils ont l'habitude d'employer, les incomparables postes secteur, Haut Parleur et Diffuseur Nora. 36555

A « Radio-Roubaix »

Ce soir, vendredi, dans la salle de physique de l'Ecole Supérieure des arts et industries textiles, une causerie sera faite sur les différents moyens d'alimentation des postes sur le courant du secteur: description d'un bloc d'alimentation pratique, précautions indispensables à la bonne conservations des appareils de tension anodique. Après cette causerie, une batterie d'accus de 4 volts sera mis en loterie entre les membres présents.

CADRES - TABLEAUX - GRAVURES. — **L. Parenthou et F. Lierman,** ont repris le magasin d'encadrement de **M. Vandenburie,** 14, Grand Place, pendant les travaux, l'atelier est transféré, 117, Grande-Rue, à ROUBAIX. 33107

L'auto volée boulevard Gambetta a été retrouvée à Flers

Nous avons relaté mercredi matin, que M. Jacques Dansette, industriel, rue de Solférino, 26, à Lille, avait eu son auto volée mardi soir, boulevard Gambetta, face à la maison portant le n° 55. L'auto a été retrouvée abandonnée dans la nuit du vol, à Flers, et mercredi le propriétaire de cette voiture avait pris possession de son bien.

T. S. F. — Le merveilleux Philips-Secteur. Essais démonstrations : **DE RUYCK,** 128, Grde-Rue: 46, rue Saint-Georges, Roubaix. 34562

AUX ANCIENS D'ORIENT. — Dimanche 18 mai, au siège, Café Pandore, rue Pauvrée, de 10 h. 30 à midi, permanence pour les cotisations, paiement des indemnités maladie et naissances. Le secrétaire remettra les diplômes de la médaille d'Orient aux sociétaires qui ont fait parvenir leur autorisation. Par suite des déplacements que nécessitent les prochains congrès, la Commission a décidé de remettre à une date ultérieure l'excursion du 29 mai aux tranchées de Vimy.

Les délégués pour le Congrès de Douai sont priés de se trouver dimanche 18 mai, à 9 h. 30, salle des Pas Perdus, gare de Lille.

AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche 18 mai, permanence mensuelle de 10 à 11 h. du matin, au siège social, à Roubaix, « Café Pandore » : Remboursement des allocations maladies et diverses; prime de communion solennelle; remise des cartes et livrets aux nouveaux sociétaires; renseignements et paiement des cotisations. De service : MM. F. Devevider, D. Lefebvre, F. Chéron. L'assemblée générale aura lieu le 1er juin; les sociétaires qui auraient des vœux à formuler sont priés de les adresser au Secrétariat pour le jeudi 29 mai. A 11 h. réunion de la Commission administrative, sous la présidence de M. A. Dhondt : Questions importantes.

F. DUBOIS, Place Faidherbe, **TAILLEUR.** Ses séries réclame à 280 fr. et 325 fr. 34688

SYNDICAT PROFESSIONNEL INDEPENDANT DES VOYAGEURS, REPRESENTANTS ET PLACIERS. — Tous les adhérents sont priés d'assister avec leurs fils, parents et amis, à la conférence publique « Comment on devient voyageur de commerce? » le dimanche 18 mai, à 10 h., Salle des Ventes de la Bourse de Commerce, entrée rue de l'Hôtel-de-Ville.

MORT D'UNE VICTIME DE LA GUERRE. — On annonce la mort de M. Joseph Jacquet, décédé des suites d'une maladie contractée au front, à l'Hôpital « La Fraternité ». Le Conseil d'administration de l'Union des Mutilés prie les membres disponibles d'assister aux funérailles qui auront lieu le samedi 17 mai, à 14 h. 30, à Saint-Rédempteur. Réunion à l'Hôpital, à 14 h. 15.

UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DE ROUBAIX. — Dimanche 18 mai, à 11 h., assemblée générale des délégués des sociétés affiliées à l'Union, au siège, 46, boulevard Gambetta: Questions très importantes.

GRANDE FANFARE. — Ce soir, vendredi, à 20 h., répétition générale.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale pour les musiciens.

FANFARE DE TROMPETTES « LES DEVOUES ». — Répétition générale ce soir vendredi, à 20 h.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — En vue de l'audition à l'Exposition d'Anvers, des répétitions obligatoires pour tous les musiciens auront lieu le dimanche matin, à 10 h. 30 et le mercredi, à 19 h. 30.

CHORALE DELESENNE. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétition pour les chanteurs ténoriens; à 20 h. pour les 2es ténors et barytons; à 20 h. 30, pour l'ensemble.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Répétition générale ce soir vendredi, à 20 h.

CROIX

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les commerçants de la ville, anciens et nouveaux, qui désirent livrer des denrées aux indigents, contre des bons du Bureau de bienfaisance, sont priés de donner leur adhésion écrite, au plus tôt, à M. le Maire, président de cette Commission. Ceux qui négligeraient de remplir cette formalité se verraient éliminés de ces fournitures pendant un certain temps. Dans l'avenir, ces bons seront remboursés régulièrement tous les deux mois.

EN VUE DE L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE. — Par son arrêté, en date du 7 mai, M. le Préfet a autorisé M. le Maire à procéder à toutes opérations de levée de plan, de nivellement et autre, que pourraient exiger l'étude du projet d'agrandissement du cimetière et à pénétrer à cet effet dans les propriétés, mêmes closes, de la commune de Croix.

OIGNON du PIED
BAUME DALET - Remède Unique
Empêche la Déformation — Prix : 11.20
Supprime la Douleur — Poste : 12.20
Laboratoire DALET, 94, Bd des Batignolles, PARIS et dans les principales pharmacies
Dépôts : Docrème, 61, rue Saint-Jacques, TOURCOING — Pharmacie du Trèfle, Dr Verhaeghe, ROUBAIX

WASQUEHAL

FEDERATION NATIONALE CATHOLIQUE. — Section de St-Nicolas). — Un tramway réservé aux hommes et jeunes gens de la section, partira dimanche du Pavé de Lille. Rassemblement à 13 h. 15, au Théâtre de Lille; départ en groupe pour Lambersart. On peut encore se procurer des tickets au prix de 1 franc.

A LA JEUNE FRANCE. — Répétition samedi, à 20 h. 15.

aiguilles et épingles
BOHIN
25 aiguilles 0f90

WATTRELOS

Quand le quartier du Touquet sera-t-il électrifié ?

Ce n'est pas la première fois que la question de l'éclairage électrique est soulevée dans ce quartier très populeux. On se plaint depuis longtemps et avec juste raison de l'insuffisance de l'éclairage au gaz dans cet endroit, un peu écarté du centre de Wattrelos et assez délaissé sous divers rapports. Aussi depuis longtemps, les habitants aspirent à connaître les avantages du courant électrique. Des ateliers, des usines, des écoles, l'église, verraient cette réalisation avec beaucoup de satisfaction.

Le 28 juin 1929 un vœu exprimant les désirs d'une grande partie des habitants du Touquet était émis au Conseil municipal, mais depuis cette date aucun travail n'a été fait.

Sait-on qu'à cause du manque de pression du gaz d'éclairage provenant de la situation particulière du quartier — il forme la cuvette des quartiers du Mont-à-Leux et du Sapin-Vert — les habitants doivent s'éclairer au pétrole!

Cette question mérite vraiment d'être étudiée et la Compagnie d'éclairage qui a le souci de satisfaire ses clients, ne manquera pas de s'y intéresser.

Réunion du Cercle horticole

Le dimanche 18 mai, à 16 h., réunion générale mensuelle, au siège, Café Delcroix, Grand'Place. La causerie habituelle sera faite par M. Becquereau père, de Tournai, qui passera en revue les travaux à exécuter actuellement au jardin. Diverses communications intéressantes, relatives à l'exposition de juin, à l'excursion de juillet et au concours de jardins seront faites aux sociétaires. Les commandes de rames à haricots et à petits pois seront prises.

Pour terminer, une magnifique tombola de plantes sera tirée entre les sociétaires présents.

Chez les usagers du tramway

Une réunion générale des usagers du tramway aura lieu demain samedi soir 17 mai, à 8 heures précises, Café Delcroix, Grand'Place.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir, vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, salle Vanhauttechem, 2, rue Jean-Jaurès.

POUR INFRACTION A UN ARRÊTÉ D'EXPULSION. la police a arrêté Giovanni Scandile, 23 ans, journalier. Il a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

AUX BOULEURS DE LA SAINT-PAUL. — Les bouleurs de la Saint-Paul, de chez M. Pollion, sont priés de se réunir dimanche au local, à 10 h. 30, pour participer au cortège de la société de chez Catteleinn.

LANNOY

LYS

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Le Percepteur se rendra aux Mairies samedi 17, de 14 h. 30 à 15 h.

CYSOING

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Aujourd'hui, à 14h., aura lieu, sur la Place, le recensement des chevaux, mulets et juments. Les conducteurs seront tenus à pouvoir fournir tous les renseignements utiles.

CAMPHIN-EN-PEVELE

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX aura lieu le samedi 17 mai, à 9 h. 30, face à l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers.

VACCINATION. — Une séance gratuite de vaccination aura lieu le jeudi 22 mai, à 10 h. Cette vaccination est obligatoire pour les enfants de la première année et rétrocination pour les personnes âgées de 11 et 21 ans.

LE DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing

SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 18 MAI 1930

PAGE I. — *Le Congrès eucharistique de Carthage.*
PAGE II. — *Joujou se marie..., roman* (DYVONNE).
PAGE III. — *La fête de Jeanne d'Arc à Halluin et à Tourcoing.*
PAGE IV. — *Une visite de Mgr Liénart aux Petites Sœurs des Pauvres, à Roubaix. — La fête de Jeanne d'Arc à Paris. — Les cerises d'Eve Lavallière. — Les Pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEEUW).
PAGE V. — *La Page de la Famille.*
PAGE VI. — *L'Automate, roman* (MAX DU VEUZIT).
PAGE VII. — *Les Sports.*
PAGE VIII. — *Le Grand Prix du boulevard de l'Egalité, à Tourcoing. — Petite Bergère* (JEAN BARANCY).
PAGE IX. — *Chez les Sapeurs-Pompiers de Croix.*

LE NUMERO: DIX PAGES
VINGT CENTIMES.

Les dernières modifications aux tarifs des tramways

LES REVENDICATIONS DES USAGERS DE WATTRELOS

Voici la lettre qui vient d'être adressée au nom des usagers à M. l'Ingénieur en chef du département par M. Léon Beauaire, président du Groupe:

Roubaix, le 14 mai 1930.

Monsieur l'Ingénieur en chef du département, 5, rue Gauthier-de-Châtillon, Lille.

Monsieur l'ingénieur en chef,

Les dernières modifications des tarifs des tramways de Roubaix-Tourcoing ont provoqué parmi les usagers de Wattrelos, abonnés, ouvriers bénéficiaires ou non du tarif réduit, voyageurs ordinaires, des récriminations qui comme vous le constaterez plus loin, ne sont pas sans fondement.

Des réunions ont été tenues, café Delcroix, Grand'Place, Wattrelos; toutes les catégories d'usagers y étaient représentées. La reconstitution du Comité de défense des intérêts des usagers du tramway a été décidée et le nouveau Comité a reçu mandat de vous présenter les doléances des intéressés qui sont persuadés de trouver en vous, comme jadis ils ont eu en M. Grimpret, un défenseur particulièrement autorisé et écouté.

Après examen attentif de la question, nous avons l'honneur, M. l'Ingénieur en chef, de soumettre à votre bienveillante attention les observations suivantes:

Les dernières augmentations demandées depuis 1927 n'étaient pas justifiées par un accroissement des charges de la Compagnie.

Deux éléments principaux entrent en compte en pareil cas: le prix du charbon et le taux des salaires du personnel.

Les prix du charbon de 1924 à 1930 ont été les suivants:

Janvier 1924	92 fr. 00	la tonne
» 1925	89 fr. 20	la tonne
» 1926	96 fr. 60	la tonne
Juillet 1926	112 fr. 40	la tonne
Janvier 1927	140 fr. 00	la tonne
Juillet 1927	121 fr. 00	la tonne
Janvier 1928	110 fr. 00	la tonne
» 1929	110 fr. 00	la tonne
Mars 1930	126 fr. 00	la tonne

Il ressort de ces chiffres que si en janvier 1927 le prix du charbon justifiait peut-être un relèvement des prix de transport, par contre la baisse constatée ensuite devait entraîner une réduction. Au lieu de cela une augmentation a été appliquée en 1928; une nouvelle vient d'être imposée à la plupart des abonnés. Nous estimons que c'est abusif et notamment l'augmentation de 90 fr. par trimestre sur les abonnements du réseau urbain de Roubaix-Wattrelos.

Car les augmentations de salaires n'ont pas dû tant amoindrir la réduction de dépense amenée par la baisse du charbon et, d'autre part, la situation financière de la Compagnie est excellente, ses titres sont cotés à un chiffre plus élevé que les prix d'émission (280 fr. et plus au lieu de 250 fr.), et les bénéfices de l'exercice 1928 se sont élevés à: 1.543.374 fr. au lieu de 1.521.721 fr. en 1927.

En conséquence, nous nous permettons de vous demander, M. l'Ingénieur en chef, de saisir la première occasion de faire modifier les conditions de transport sur les tramways.

A cet effet, nous présentons les revendications suivantes:

Pour les abonnés: 1° Qu'en raison de la baisse du charbon constatée depuis 1927 les tarifs soient réduits et ramenés à des conditions plus en rapport avec l'abaissement du chiffre des dépenses de combustible.

2° Que le territoire de Wattrelos ne comporte qu'une section pour tous les abonnements quels qu'ils soient. La division de la ville en deux sections n'a jamais été sérieusement justifiée. Elle a toujours soulevé les protestations de l'unanimité du Conseil municipal et de ses représentants au Conseil général et au Parlement.

La Compagnie a, d'ailleurs, reconnu qu'il y avait là tout au moins une anomalie en ne comptant plus qu'une section pour les Filles ordinaires et pour les abonnements des Wattrelosiens ne comportant pas le réseau urbain.

3° Que les abonnés de Wattrelos continuent à bénéficier du réseau urbain de Roubaix sans augmentation sur le prix de deux sections. Il n'y a pas raison de leur supprimer cet avantage dont ils jouissent depuis plus de vingt ans. Wattrelos est la seule ville du réseau de Roubaix-Tourcoing dont le territoire est traversé d'un point extrême à un autre par une ligne de tramway. Elle est aussi la plus importante des cantons de Roubaix, Tourcoing, après les chefs-lieux. Elle devrait, comme Roubaix et Tourcoing, toucher une ristourne. Qu'on lui avantage accordé à ses habitants abonnés en est une bien faible.

4° Qu'il soit possible, comme précédemment, de prendre des abonnements actuellement fractionné. Obliger un malade ou un chômeur, pour profiter d'une réduction, de débourser d'un seul coup cinq à six cents francs, est vraiment exagéré. C'est vouloir limiter le profit de la réduction à ceux qui déjà ont une situation qui leur laisse comme fois des fonds disponibles; c'est presque supprimer en fait les abonnements annuels.

5° Que soit abrogé définitivement ce regrettable précédé qui consiste à refuser à une veuve ou à des parents le remboursement du prix des mois restant à courir sur un abonnement dont le titulaire est décédé. Le paiement d'avance des abonnements rapporte annuellement à la Compagnie des milliers de francs supplémentaires qui lui permettent de se montrer plus large.

Pour les ouvriers. — 1° Que le prix actuel : 0 fr. 50 pour une section, 0 fr. 75 pour deux, etc., qui s'élève ainsi à deux fois plus qu'avant-guerre pour trois sections et douze fois et demi pour quatre sections, soit toujours de façon exagérée.

2° Que tous les ouvriers indistinctement bénéficient du tarif réduit.

Le texte de l'article 8 de la convention, dans sa phrase consentielle, ne prête à aucune confusion : « Les ouvriers ouvrières seront délivrés par la Compagnie aux conditions qui seront prévues par les avantages » ; mais, en faveur de ce n'est pas parce que la phrase suivante dit que les demandes devront être accompagnées notamment d'une attestation du chef de l'établissement industriel auquel l'ouvrier est attaché, que l'on peut prétendre que seuls les ouvriers travaillant dans des établissements industriels ont droit au tarif réduit. Nous pouvons affirmer que les contrariétés de la Compagnie n'ont pas voulu faire de cette prime entre les travailleurs.

Mais la Compagnie a toujours cherché à limiter le nombre des bénéficiaires. Elle a trouvé la distinction entre établissement industriel et les autres. Jusqu'à ces derniers temps, ce qui d'après elle donnait à un établissement son caractère industriel, c'était l'emploi de la force motrice. Seuls, devaient obtenir une carte ouvrière les ouvriers travaillant dans des établissements employant la force motrice; les autres, même — remarquez le bien, exerçant parfois la même profession — devaient payer le plein tarif ou prendre un abonnement